

Dossier de presse



Dossier de presse – Conférence de presse du 03/06/2016

SOMMAIRE

<i>Éléments de contexte</i>	3
<i>Une évolution du cadre réglementaire</i>	3
<i>Un engagement volontariste</i>	3
<i>Anticiper les effets du changement climatique global</i>	4
<i>Les milieux ciblés</i>	4
<i>Cáyoli, le Plan de Gestion des Espaces Naturels du Grand Port Maritime de la Guadeloupe</i>	5
<i>Une identité forte</i>	5
<i>Un plan de gestion des espaces naturels</i>	5
<i>Une approche globale</i>	6
<i>Une nécessaire concertation des acteurs</i>	6
<i>Les objectifs</i>	6
<i>Les principes directeurs</i>	7
<i>Le projet en chiffres</i>	7
<i>Les territoires d'interventions</i>	7
<i>Les actions</i>	9
<i>Petit-Cul-de-Sac-Marin</i>	9
<i>Basse-Terre</i>	10
<i>Folle-Anse de Marie-Galante</i>	10
<i>Descriptif des actions</i>	11
<i>Contacts</i>	14

Éléments de contexte

Une évolution du cadre réglementaire

Guadeloupe Port Caraïbes est chargé, à l'intérieur des limites de sa circonscription, des travaux d'extension, d'amélioration, de renouvellement, de reconstruction, ainsi que de l'exploitation, de l'entretien et de la police des ports, en plus de la gestion du domaine immobilier qui lui est affecté.

Conformément aux termes de la loi n°2008-660 du 4 juillet 2008 portant réforme portuaire, l'institution, dans les limites de sa circonscription, a notamment pour mission la gestion et la préservation du domaine public naturel et des espaces naturels dont il est propriétaire ou qui lui sont affectés.

Concilier développement portuaire et préservation de l'environnement constitue l'enjeu phare de cette disposition.

Aussi, Guadeloupe Port Caraïbes se doit d'avoir une approche intégrée d'aménageur et de gestionnaire de ses espaces industrialo-portuaires, logistiques et naturels. Cette exigence se traduit au niveau du plan stratégique de Guadeloupe Port Caraïbes par l'intégration des enjeux environnementaux en amont de ses projets d'aménagement.

Un engagement volontariste

Le projet Cáyoli marque un tournant décisif dans la politique environnementale de Guadeloupe Port Caraïbes. Il est conçu sur le long terme avec une démarche de restauration et de conservation des espaces naturels planifiée sur les 15 prochaines années. En tant qu'aménageur de la circonscription portuaire, Guadeloupe Port Caraïbes inscrit par cet engagement **sa responsabilité environnementale** dès la conception de ses projets de développement et initie des actions concrètes sur la base **d'un fond d'amorçage de 4M€ pour les 5 prochaines années**. La synergie des acteurs et la volonté affichée par l'institution portuaire de créer une vraie dynamique de concertation, doivent permettre de lever des fonds supplémentaires pour la menée à bien du projet.

Anticiper les effets du changement climatique global

Notre territoire insulaire, archipélagique, est particulièrement vulnérable aux changements induits par les modifications climatiques globales. Les conséquences qui impactent la Guadeloupe de manière significative sont notamment :

- Augmentation de la température de l'eau et l'acidification des océans ;
- L'élévation du niveau de la mer ;
- Les risques d'inondations et de submersions plus importants ;
- Des cyclones moins fréquents mais de plus forte intensité.



Afin de favoriser la résilience du territoire, les actions menées se concentrent sur trois espaces naturels prioritaires :

Les milieux ciblés



Les zones humides (mangroves et de forêts marécageuses)



Les herbiers et petits fonds côtiers



Les récifs coralliens

Cáyoli, le Plan de Gestion des Espaces Naturels du Grand Port Maritime de la Guadeloupe

Une identité forte



Cáyoli est un mot caraïbe qui désigne les herbiers (littéralement le « varech, les herbes de mer que les tortues broutent, et que la vague jette, sur le rivage de la mer »). Le nom de ce projet et le logo associé symbolisent la connexion entre la terre et la mer et le lien entre les écosystèmes qu'il est nécessaire de préserver.

Cáyoli désigne l'engagement sur le temps long de Guadeloupe Port Caraïbe pour maintenir l'équilibre et préserver l'environnement sur ses espaces naturels et se traduit de manière pragmatique par la mise en œuvre d'actions concrètes sur la circonscription portuaire.

Un plan de gestion des espaces naturels

Guadeloupe Port Caraïbes est un port généraliste dont les activités sont réparties sur 5 sites : Jarry, Pointe-à-Pitre, la Marina de Bas-du-Fort, Basse-Terre et Folle-Anse de Marie-Galante. La circonscription portuaire, morcelée sur le territoire guadeloupéen, abrite des écosystèmes diversifiés présentant des enjeux environnementaux certains.

Etablir un plan de gestion des espaces naturels signifie créer un document définissant les enjeux et objectifs de gestion liés à un espace bien déterminé. C'est un outil qui permet de définir, de programmer et de contrôler la gestion de manière objective et transparente. Sa rédaction permet de tirer le plus grand profit des expériences et actions mises en œuvres sur le terrain.

La réalisation d'un plan de gestion est également un outil de concertation. Il implique de dialoguer et de prendre en compte les problématiques de tous les acteurs impliqués : experts, collectivités, associations, entreprises...

Une approche globale

Le projet **Cáyoli** est conduit au travers d'une approche globale des enjeux environnementaux. Les écosystèmes ne doivent pas être envisagés comme des espaces segmentés : c'est bien la connexion entre eux qu'il s'agit de restaurer, de préserver et de maintenir. Cette interdépendance des milieux, essentielle pour la survie des espèces, est pleinement exprimée dans la notion de **corridor écologique** : qu'il s'agisse de la faune ou de la flore, terrestre ou marine ; elle revêt des réalités diverses (selon que ces corridors servent d'habitats, de filtres, de conduits de propagation des espèces) et met en exergue la nécessité de liaison fonctionnelle entre les écosystèmes ou entre les différents habitats d'une espèce pour permettre sa survie.

Une nécessaire concertation des acteurs

Les logiques de préservation de la biodiversité se surimposent aux logiques de territoire. Au nom de la cohérence des corridors écologiques, les actions menées dans le cadre de **Cáyoli** dépasseront dans certains cas les limites strictes des emprises portuaires. Elles nécessiteront un dialogue entre les collectivités et organismes publics, les associations et toutes autres parties prenantes. Au-delà de ces territoires particuliers, l'ensemble du projet **Cáyoli** est conçu et mis en œuvre par un ensemble de partenaires :

- les propriétaires fonciers (collectivités, organismes publics, propriétaires privés) ;
- les associations, la communauté scientifique, les services de l'état et les structures qui détiennent des connaissances et des savoirs-faires spécifiques (tant au niveau des écosystèmes, que des démarches de sensibilisation, etc.) ;
- les entreprises locales ;
- les pêcheurs et plongeurs locaux.

Cette synergie des acteurs doit permettre d'assurer la pérennité des actions.

Les objectifs

- Apporter une plus-value environnementale en améliorant les aménagements existants ;
- Anticiper des besoins de réparation d'impacts futurs et s'inscrire sur une trajectoire cohérente de long terme ;
- Se conformer aux exigences réglementaires.

Guadeloupe Port Caraïbes initie une valorisation de sites notamment en :

- restaurant des milieux naturels ;
- rétablissant les fonctionnalités des zones humides et des petits fonds côtiers ;

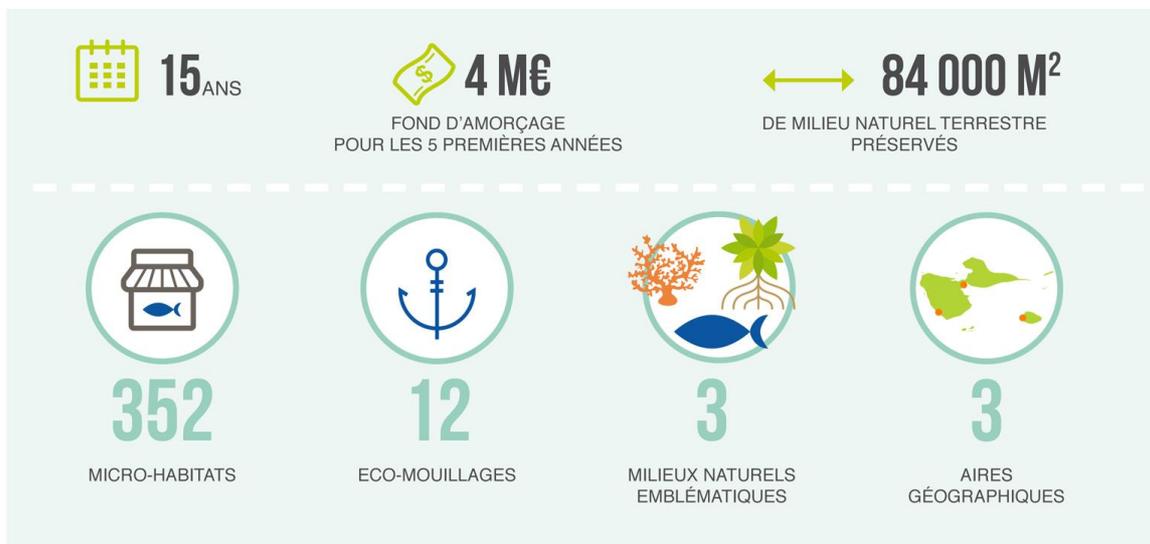
- recréant et repeuplant des habitats écologiques ;
- rendant accessible certains sites naturels et offrant des nouveaux services aux riverains ;
- créant de l'emploi au travers d'un transfert de compétence et la valorisation socio-économique de certaines zones naturelles.

Les principes directeurs

L'approche globale est centrale dans l'élaboration du projet **Cáyoli**, les dimensions sociales et économiques sont la base de la construction du programme.

- Favoriser la cohérence des corridors écologiques ;
- Intégrer la séquence Eviter, Restaurer et Préserver dès la conception des projets de développement portuaire ;
- Ancrer les actions dans un temps long (planification sur les 15 prochaines années) ;
- Travailler en partenariat dans une dynamique de concertation avec les acteurs ;
- Faire de l'environnement une notion large, englobant des enjeux allant de la préservation de la biodiversité à l'amélioration du cadre de vie ;
- Favoriser l'implantation d'activités économiques présentant une plus-value environnementale Au sein de la circonscription portuaire

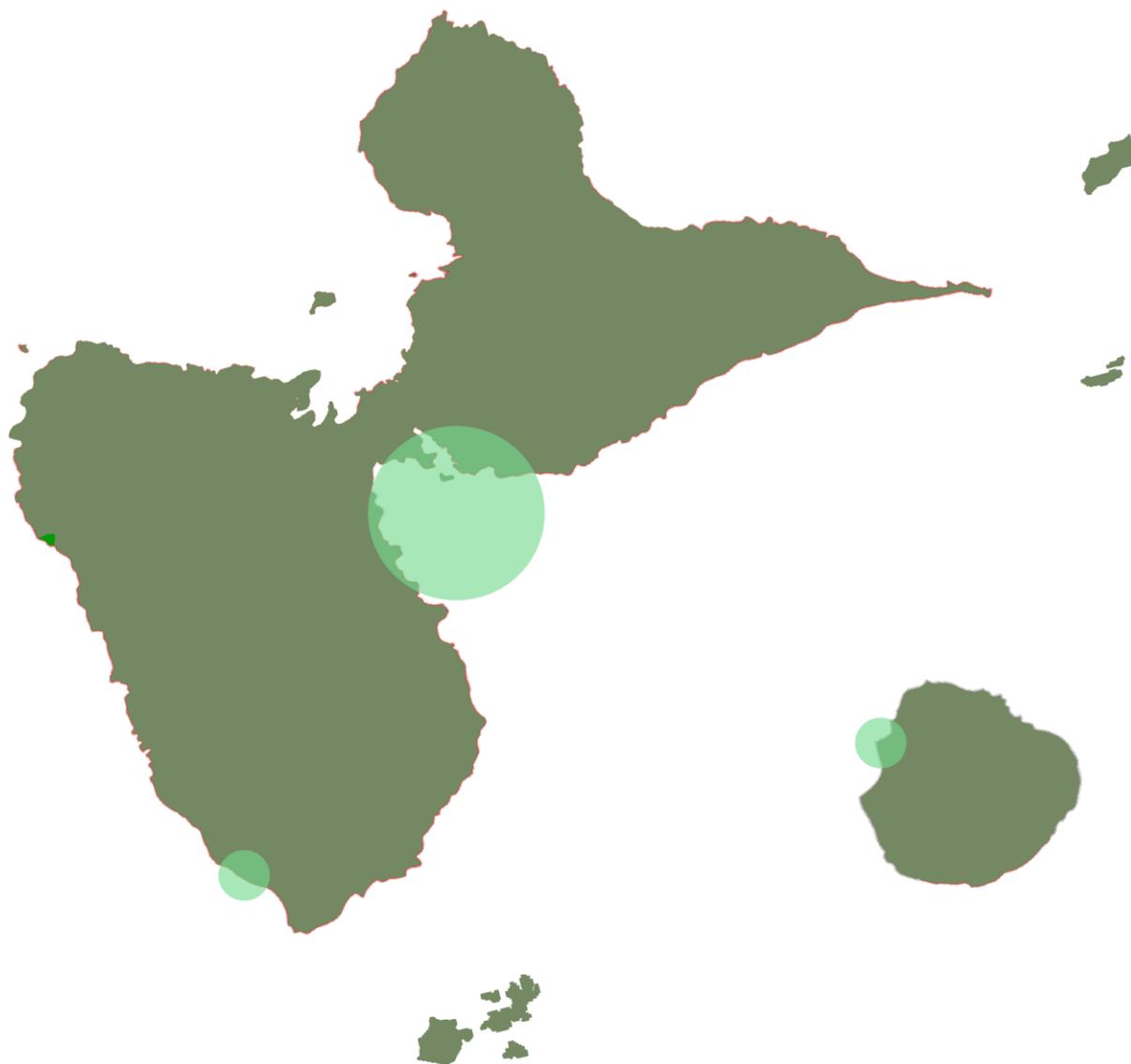
Le projet en chiffres





CAYOLI
LA NATURE À COEUR

Les territoires d'interventions



Carte de l'archipel guadeloupéen présentant les différents territoires d'intervention : le Petit-Cul-de-Sac-Marin, Basse-Terre et Folle-Anse de Marie Galante

Quai Ferdinand de Lesseps
BP 485
97165 Pointe-à-Pitre CEDEX
Guadeloupe (FWI)
Tél : 0590 68 61 70
Fax : 0590 68 61 71

Les actions

Petit-Cul-de-Sac-Marin



 Repeuplement des petits fonds côtiers	 Installation de micro-habitats marins
 Création d'un sentier pédagogique sous-marin	 Pépinière de coraux
 Installation d'éco-mouillages	 Pépinière d'herbiers de phanérogames marines
 Pépinière de palétuviers	 Restauration et valorisation des zones humides
 Valorisation éco-touristique du site	 Restauration et préservation des habitats forestiers



CAYOLI
LA NATURE À COEUR

Basse-Terre

BASSE-TERRE



Installation de micro-habitats marins



Valorisation éco-touristique du site



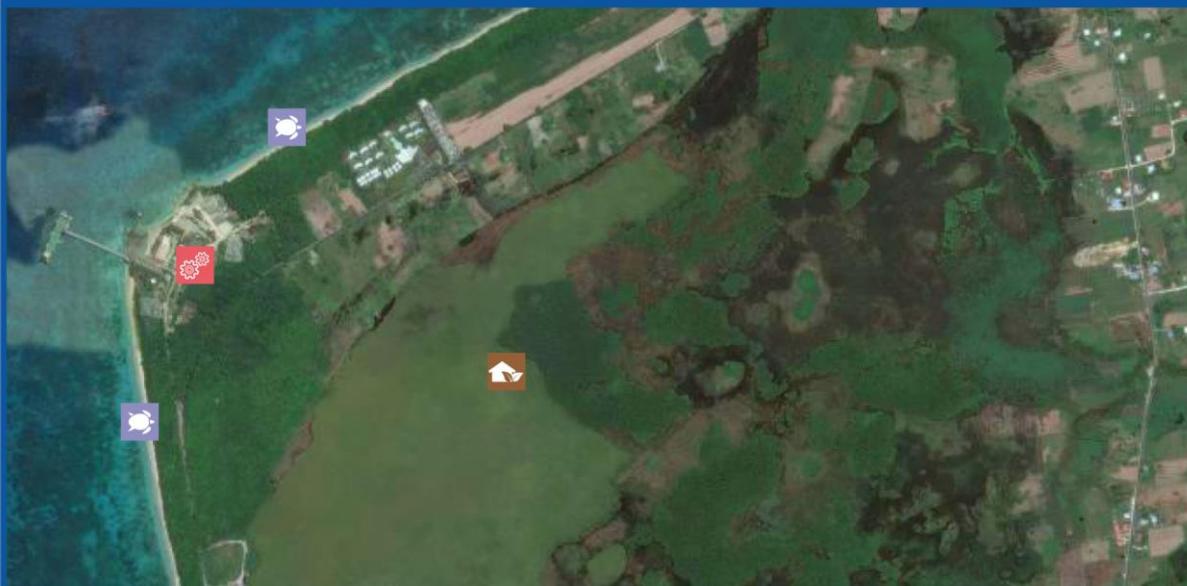
Restauration et conservation des sites de ponte des tortues



Optimisation environnementale des infrastructures et activités

Folle-Anse de Marie-Galante

FOLLE-ANSE DE MARIE-GALANTE



s
5

97165 Pointe-à-Pitre CEDEX
Guadeloupe (FWI)
Tél : 0590 68 61 70
Fax : 0590 68 61 71

Descriptif des actions

THEMATIQUE DE L'ACTION



Valorisation éco-touristique du site

DESCRIPTIF

Les actions de valorisation éco-touristiques des sites sont destinées aussi bien aux riverains qu'aux touristes. Prenant en considération les dimensions environnementales, sociales et économiques, elles visent à faire connaître et à valoriser la richesse écologique et patrimoniale des territoires concernés par :

- des aménagements respectueux de l'environnement ;
- des actions de sensibilisation ;
- l'installation de panneaux pédagogiques.



Installation d'éco-mouillages

L'artificialisation des littoraux impacte la faune halieutique qui dans ses premiers stades de développement vient chercher refuge près des rivages, où les petits fonds rocheux lui offrent un abri contre les prédateurs. Afin de réhabiliter la fonction écologique de nurserie de ces milieux, les éco-mouillages sont conçus pour protéger les post-larves et les jeunes recrues de la prédation, leur permettant ainsi d'atteindre « la taille refuge » et de contribuer efficacement à l'accroissement des populations.



Installation de micro-habitats marins

Les rivages représentent un enjeu fort pour le maintien des écosystèmes côtiers. Ils sont notamment essentiels pour de nombreux mollusques ainsi que pour les post-larves de plusieurs espèces de poissons qui y trouvent un refuge. L'installation de micro-habitats, conçus pour être placés contre les quais ou en flottaison sous les pontons doit permettre une redynamisation de la faune halieutique.



Pépinière de coraux

L'objectif est de créer une pépinière capable de produire des colonies coralliennes transplantables. Une technique de bouturage est actuellement testée afin de permettre à terme la restauration de récifs coralliens endommagés. Elle est complétée par un programme de culture de gamètes de coraux (programme Planugwa)



Pépinière de palétuviers

La création d'une pépinière de palétuviers doit permettre de restaurer les zones de mangrove largement détériorées par les activités anthropiques. La méthodologie utilisée est la suivante :

- Collecte de semences et plantules ;
- Germination et production de palétuviers ;
- Repiquage dans des mangroves à restaurer.



Repeuplement des petits fonds côtiers

Seul 1% des populations de poissons aux stades larvaires et post-larvaires parviennent à rejoindre les rivages, habitat qui leur permet de se développer à l'abri des prédateurs. Aussi, se fondant sur le savoir acquis lors de ses actions précédentes, ce dispositif consiste à :

- effectuer des prélèvements de larves,
- les élever en environnement protégé
- les réintégrer au stade de juvénile afin de dynamiser les écosystèmes côtiers



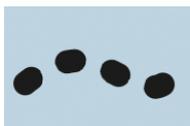
Restauration et préservation des habitats forestiers

Les actions de restauration et de préservation des habitats forestiers doivent permettre d'endiguer la prolifération des espèces envahissantes via des pratiques de désherbage manuel et de débroussaillage manuel. Des aménagements de protection et une surveillance accrue seront réalisés.



Restauration et valorisation des zones humides

Longtemps considérées comme des zones de nuisances et utilisées comme décharges, les mangroves et les forêts marécageuses constituent un élément essentiel de résilience face aux aléas climatiques. Elles atténuent les risques de submersion et l'érosion des littoraux. Ces zones humides représentent un enjeu fort pour la protection de nos écosystèmes. Préalablement à toute action de nettoyage et d'assainissement, pour chacun des territoires d'action identifiés, un plan de gestion est construit avec les partenaires.



Création d'un sentier pédagogique sous-marin

Le sentier pédagogique sous-marin permet de visiter les petits-fonds côtiers et d'avoir un aperçu de leur biodiversité et des actions de restauration qui y sont menées. Sensibiliser le grand public pour mieux protéger ce milieu est l'objectif clé de cette action.



Pépinière d'herbiers de phanérogames marines

L'Îlet à Cochons possède des écosystèmes sous-marins riches qui présentent des herbiers à phanérogames. Ces herbiers constituent une ressource essentielle pour de nombreuses espèces.

Instauré dans le cadre des mesures de compensation des travaux du Port Nouvelle Génération, le dispositif de transplantation est prolongé afin de créer une véritable pépinière à même de reconstituer des herbiers à phanérogames dans les petits fonds côtiers de l'Îlet à Cochons.



*Restauration et
conservation du site de ponte
des tortues*

Prenant appui sur l'expertise développée localement par le réseau Tortues Marines, cette action a pour objectif de restaurer les zones de pontes des tortues en limitant les impacts anthropiques et d'assurer leur suivi.



*Optimisation
environnementale des
infrastructures et activités*

Sur la base d'un bilan environnemental, portant notamment sur la gestion des infrastructures, des actions de nettoyage du site et d'optimisation des installations seront réalisées.

Contacts

Guadeloupe Port Caraïbes
Direction de la Communication et des Relations Institutionnelles

- **Mme Viviane FRANCOIS-JULIEN**
Directrice communication et relations
institutionnelles
Tél : 0590 686 214 / 0690 744 277
v-francois-julien@port-guadeloupe.com

- **Mme Axelle BANGOU-SELBONNE**
Responsable communication et affaires
publiques
Tél : 0590 686 217 / 0690 642 342
a-bangou@port-guadeloupe.com